

Ces données permettent essentiellement d'en arriver à la conclusion suivante. Entre la première et la troisième phase de l'étude, l'opinion publique semble avoir évolué : lors de la Phase I, une nette majorité de répondants estimait que le fait de vendre de l'énergie aux États-Unis "affaiblirait le contrôle exercé par le Canada sur ses ressources énergétiques"; lors de la phase III cependant, les avis étaient moins tranchés. Les données du sondage du 8 au 16 décembre indiquent que l'opinion publique est partagée à peu près également entre un libre accès garanti au marché des États-Unis et le contrôle du Canada sur ses ressources énergétiques.

Les partisans du libre-échange oeuvrant dans l'industrie du pétrole et du gaz pourraient se réjouir de cette évolution de l'opinion. Il est toutefois évident que l'opinion publique est partagée en ce qui concerne les garanties d'accès au marché des États-Unis pour les ressources énergétiques canadiennes, les effets potentiels de cette mesure sur le plan économique et le contrôle que le Canada exerce sur ses ressources énergétiques.

C'est surtout en Ontario et au Québec que sont concentrées les différences régionales majeures quant aux effets de l'Accord de libre-échange sur l'énergie canadienne. Comme pour de nombreux autres aspects du traité, les Ontariens sont beaucoup plus pessimistes que les Canadiens (46 % - 37 %) au sujet des effets du libre-échange sur le secteur énergétique. Bien que ce pessimisme soit surtout sensible en Ontario, il décline constamment depuis la première phase de l'étude (Phase I : 52 %; Phase III : 46 %).

Lors de la troisième phase de l'étude, un peu plus d'un Québécois sur cinq estimait que l'Accord de libre-échange est mauvais (16 %) ou très mauvais (7 %) pour le secteur énergétique (tandis que 37 % de tous les Canadiens sont de cet avis). Parallèlement, plus de trois-quarts des Québécois (76 %) ont indiqué lors de la troisième phase de l'étude qu'à leur avis l'Accord de libre-échange favoriserait le secteur énergétique au Canada.

Il n'est donc pas surprenant que les Ontariens soient également plus enclins que les autres Canadiens (63 % - 51 %, Phase III) à penser que le fait d'encourager la vente d'énergie canadienne aux États-Unis affaiblirait le contrôle exercé par le Canada sur ses ressources énergétiques. Il n'est pas plus surprenant que les répondants québécois -- les plus optimistes quant aux effets de l'Accord de libre-échange sur